

**apform**

La formation  
PAR ET POUR LE MONDE VÉTÉRINAIRE

# Auxiliaire Conseil en Comportement et bien-être animal (ACC)

Certificat de Qualification Professionnelle  
(CQP)

L'EXPERT DE LA FORMATION DES  
ÉQUIPES VÉTÉRINAIRES



Avec le CQP ACC, les auxiliaires vétérinaires acquièrent les connaissances et le savoir-faire nécessaires pour donner des conseils pertinents, assurer l'accueil et des soins professionnels où l'animal et son propriétaire se sentent en confiance.

## Un ASV référent en conseil en comportement

🕒 167 heures    🗉 Contacter votre référent : [handicap@apform.fr](mailto:handicap@apform.fr)    💶 Tarifs et modalités de prise en charge, nous consulter

## Objectifs du CQP

- Maîtriser les conseils en comportement et l'assistance aux thérapies comportementales
- Proposer la consultation de comportement à bon escient
- Mettre en place des conditions de visite accueillantes pour l'animal et son propriétaire
- Fidéliser la clientèle grâce à l'approche comportementale dans le respect du bien-être animal

## Les atouts de ce parcours certifiant

- Un contenu actualisé, scientifique et cohérent co-construit par APFORM, ZOOPSY et le GECAF
- Des formateurs vétérinaires comportementalistes membres de Zoopsy
- Une approche résolument pratique
- Un retour sur investissement immédiat pour la structure
- Un parcours de formation suivi par un coordinateur pédagogique



### Pour qui ?

Les auxiliaires vétérinaires souhaitant développer leurs compétences en conseil en comportement et bien-être animal ayant au moins 1 an d'expérience en équivalent temps plein, dans une structure vétérinaire qui assure des consultations de comportements ou les réfère à un vétérinaire comportementaliste.



### Prérequis

Les ASV accèdent directement à la formation. Pour les auxiliaires non diplômés du titre d'Auxiliaire Spécialisé Vétérinaire (usuellement appelé "ASV GIPSA"), une mise à niveau est mise en place.



### Système d'évaluation

Les évaluations certificatives sont délibérées par le jury de certification APFORM. L'obtention de la certification repose sur la soutenance orale, devant le jury, d'un dossier écrit décrivant le projet d'amélioration des pratiques mis en place en entreprise.



Ce CQP est divisé en 3 blocs de compétences : “le suivi comportemental et bien-être du chat”, “le suivi comportemental et bien-être du chien”, et “l’accompagnement à la thérapie comportementale prescrite”.

### Bloc 1 : Favoriser le suivi comportemental et le bien-être du chat (59,5 heures)

*Analyser les pratiques d'accueil et de soins pour la clientèle féline et mettre en place des améliorations pour optimiser la relation de confiance et fidéliser la clientèle.*

- > Détecter et prévenir les comportements gênants chez le chat
- > Analyser et gérer le comportement du chat agressif
- > Analyser et gérer les comportements exacerbés du chat
- > Fidéliser la clientèle féline par le bien-être du chat
- > Atelier pratique chat : Accueil, accompagnement, contention
- > Retour d'expérience

### Bloc 2 : Favoriser le suivi comportemental et le bien-être du chien (59,5 heures)

*Analyser les pratiques d'accueil et de soins spécifiques à la clientèle canine et mettre en place des améliorations pour optimiser la relation de confiance et fidéliser la clientèle.*

- > Parcours éducatif du chiot J1+J2
- > Détecter et prévenir les comportements gênants chez le chiot
- > Détecter et prévenir les comportements gênants chez le chien
- > Fidéliser la clientèle canine par les besoins comportementaux du chien
- > Retour d'expérience

### Bloc 3 : Accompagner la thérapie comportementale prescrite (48 heures)

*Optimiser le suivi d'une thérapie comportementale prescrite par un vétérinaire comportementaliste en accompagnant le propriétaire de l'animal.*

- > Comprendre la thérapie comportementale
- > Accompagner le médical training et la rééducation
- > Accompagner la thérapie d'un HSHA
- > Accompagner la thérapie d'un syndrome de privation
- > Accompagner la thérapie de resocialisation à l'espèce
- > Retour d'expérience

Ce parcours de formation prépare les ASV à la validation du bloc de compétences « Suivi comportement et bien-être du chat » issus du CQP « Auxiliaire Conseil en Comportement et bien-être animal ». Son objectif est de permettre aux ASV de s'approprier les bonnes pratiques actuelles recommandées par les vétérinaires comportementalistes pour assurer un accueil et des soins de qualité, où les chats et leurs propriétaires se sentent en confiance, d'évaluer les éventuels écarts dans leurs pratiques et de proposer des améliorations pour mieux fidéliser la clientèle féline.

## Fidélisez la clientèle féline grâce à vos compétences en comportement et bien-être félin

🕒 59,5 heures + 7 heures d'e-learning pour les non ASV    📧 Contacter votre référent : [handicap@apform.fr](mailto:handicap@apform.fr)    💶 Tarifs et modalités de prise en charge, nous consulter

### Objectifs pédagogiques

- Distinguer les bonnes et mauvaises pratiques de suivi comportemental et bien-être du chat
- Justifier les enjeux, les moyens et les conditions de réussite d'une amélioration de pratique en suivi comportemental et bien-être du chat dans un ESV
- Analyser les difficultés et les effets d'une amélioration de pratiques en suivi comportemental et bien-être du chat dans un ESV.

### Pour qui ?

Auxiliaires vétérinaires.

### Prérequis

Être en poste en structure vétérinaire depuis 1 an.  
Les ASV accèdent directement à la formation.  
Pour les auxiliaires non diplômés du titre d'Auxiliaire Spécialisé Vétérinaire (usuellement appelé "ASV GIPSA"), un parcours individualisé complémentaire est prescrit en e-learning (+ 7 heures).

### Méthodes mobilisées

Un formateur référent, vétérinaire comportementaliste, suit le parcours et accompagne la préparation de l'épreuve certificative.

Travaux de groupe, mises en situations réelles, jeux de rôle, échanges de bonnes pratiques, présentation visuelle interactive, quiz formatifs, travail de préparation à réaliser par l'apprenant avant certaines formations.

Supports écrits remis aux participants pour chaque séquence de formation et pour la préparation de l'épreuve certificative.

### Formateur

Formateur vétérinaire comportementaliste membre ZOOPSY et de l'AFVAC (GECAP).

### Modalités d'évaluation

Orale en visioconférence, avec un support écrit à fournir par le candidat.

### Compétence visée :

Contribuer à la qualité des conseils comportementaux auprès de la clientèle féline et à la qualité et la sécurité de l'accueil des chats dans l'établissement de soins vétérinaires dans le respect des recommandations des vétérinaires comportementalistes.

### Contenu de la formation :

- | Le projet CQP ACC
- | Tout savoir sur : les bases du comportement félin (si non ASV)
- | Détecter et prévenir les comportements gênants chez le chat
- | Analyser et gérer le comportement du chat agressif
- | Analyser et gérer les comportements exacerbés du chat
- | Fidéliser la clientèle féline par le bien-être du chat
- | Atelier pratique chat : Accueil, accompagnement, contention
- | Retour d'expérience

À l'issue de chaque formation, une attestation de formation et un certificat de réalisation seront délivrés par APFORM.

Ce parcours de formation prépare les ASV à la validation du bloc de compétences « Suivi comportement et bien-être du chien » du CQP « Auxiliaire Conseil en Comportement et bien-être animal ». Son objectif est de permettre aux ASV de s'approprier les bonnes pratiques actuelles recommandées par les vétérinaires comportementalistes pour assurer un accueil et des soins de qualité, où les chiens et leurs propriétaires se sentent en confiance, d'évaluer les éventuels écarts dans leurs pratiques et de proposer des améliorations pour mieux fidéliser la clientèle canine.

Participez à la fidélisation de la clientèle canine grâce à vos compétences en comportement et bien-être canin

🕒 59,5 heures    🗉 Contacter votre référent : [handicap@apform.fr](mailto:handicap@apform.fr)    💶 Tarifs et modalités de prise en charge, nous consulter + 7 heures d'e-learning pour les non ASV

## Objectifs pédagogiques

- Distinguer les bonnes et mauvaises pratiques en suivi comportemental et bien être du chien
- Justifier les enjeux, les moyens et les conditions de réussite d'une amélioration de pratique en suivi comportemental et bien être du chien dans un ESV
- Analyser les difficultés et les effets d'une amélioration de pratiques en suivi comportemental et bien être du chien dans un ESV.

## Pour qui ?

Auxiliaires vétérinaires.

## Prérequis

Être en poste en structure vétérinaire et avoir 1 an d'expérience équivalent temps plein.  
Les ASV accèdent directement à la formation.  
Pour les auxiliaires non diplômés du titre d'Auxiliaire Spécialisé Vétérinaire (usuellement appelé "ASV GIPSA"), un parcours individualisé complémentaire est prescrit en e-learning (+ 7 heures).

## Méthodes mobilisées

Un formateur référent, vétérinaire comportementaliste, suit le parcours et accompagne la préparation de l'épreuve certificative.

Travaux de groupe, mises en situations réelles, jeux de rôle, échanges de bonnes pratiques, présentation visuelle interactive, quiz formatifs, mannequins chat-chien.

Supports remis aux participants pour chaque séquence de formation et pour la préparation de l'épreuve certificative.

## Formateur

Formateur vétérinaire comportementaliste membre ZOOPSY et de l'AFVAC (GECAP).

## Modalités d'évaluation

Orale en visioconférence, avec un support écrit à fournir par le candidat.

## Compétence visée :

Contribuer à la qualité des conseils comportementaux auprès de la clientèle canine et à la qualité et la sécurité de l'accueil des chiens dans l'établissement de soins vétérinaires dans le respect des recommandations des vétérinaires comportementalistes.

## Contenu de la formation :

- | Le projet CQP ACC
- | Individualisation selon le public : Remise à niveau «Tout savoir sur les bases du comportement canin»
- | Le parcours éducatif du chiot J1+J2
- | Détecter et prévenir les comportements gênants chez le chiot
- | Détecter et prévenir les comportements gênants chez le chien
- | Fidéliser la clientèle canine par les besoins comportementaux du chien
- | Retour d'expérience

À l'issue de chaque formation, une attestation de formation et un certificat de réalisation seront délivrés par APFORM.

Ce parcours de formation prépare les auxiliaires et ASV à la validation du bloc de compétences « Accompagner la thérapie comportementale prescrite » du CQP « Auxiliaire Conseil en Comportement et bien-être animal ». Son objectif est de permettre aux ASV de s'approprier les bonnes pratiques actuelles et recommandées par ZOOPSY pour accompagner le suivi d'une thérapie comportementale prescrite par un vétérinaire comportementaliste, sous sa responsabilité ou celle du vétérinaire qui a référé à un confrère.

## Améliorez l'efficacité du suivi thérapeutique comportemental aux côtés du vétérinaire

🕒 48 heures

📧 Contacter votre référent : [handicap@apform.fr](mailto:handicap@apform.fr)

💶 Tarifs et modalités de prise en charge, nous consulter

### Objectifs pédagogiques

- Distinguer les bonnes et mauvaises pratiques pour contribuer au suivi des thérapies comportementales
- Justifier les enjeux, les moyens et les conditions de réussite d'une amélioration de pratique en suivi des thérapies comportementales dans un ESV
- Analyser les difficultés et les effets d'une amélioration de pratiques en suivi des thérapies comportementales dans un ESV.

### Pour qui ?

Auxiliaires vétérinaires.

### Prérequis

Être en poste en structure vétérinaire et avoir 1 an d'expérience équivalent temps plein.

Avoir suivi les blocs 1 et 2 du CQP «ACC».

### Méthodes mobilisées

Un formateur référent, vétérinaire comportementaliste, suit le parcours et accompagne la préparation de l'épreuve certificative.

Travaux de groupe, mises en situations réelles, jeux de rôle, échanges de bonnes pratiques, présentation visuelle interactive, quiz formatifs, travail de préparation à réaliser par l'apprenant avant certaines formations.

Supports écrits remis aux participants pour chaque séquence de formation et pour la préparation de l'épreuve certificative.

### Formateur

Formateur vétérinaire comportementaliste membre ZOOPSY et de l'AFVAC (GECAF).

### Modalités d'évaluation

Orale en visioconférence, avec un support écrit à fournir par le candidat.

### Compétence visée :

Contribuer à faire évoluer l'abord de l'animal, vers une prise en charge non sensibilisante ou désensibilisante. Accompagner les propriétaires qui doivent appliquer une thérapie de comportement prescrite à leur animal.

### Contenu de la formation :

- | Comprendre la thérapie comportementale
- | Accompagner le médical training et la rééducation
- | Accompagner la thérapie d'un HSHA
- | Accompagner la thérapie d'un syndrome de privation
- | Accompagner la thérapie de resocialisation à l'espèce
- | Retour d'expérience

À l'issue de chaque formation, une attestation de formation et un certificat de réalisation seront délivrés par APFORM.

## Vos conseillers formation APFORM vous accompagne avant, pendant et après la formation.

 Marie FLORINO (Normandie / Bretagne / Auvergne Rhône-Alpes)  
 04 42 93 16 33  
 florino@apform.fr

 Julia HERBER (Grand-Est / Bourgogne Franche-Comté / Nouvelle Aquitaine)  
 04 42 93 16 32  
 herber@apform.fr

 Virginie RUA (Île De France / Centre Val De Loire / PACA – Corse)  
 04 42 93 63 42  
 rua@apform.fr

 Sylvie TUCCI (Hauts-De-France / Pays de la Loire / Occitanie)  
 04 42 93 63 34  
 tucci@apform.fr



Scannez ce QRcode pour retrouver toutes les informations sur le CQP Conseil en Comportement et bien-être animal



**apform**

La formation  
PAR ET POUR LE MONDE VÉTÉRINAIRE

 [www.apform.fr](http://www.apform.fr)

 apform\_

 APFORM

 APForm